

Saint-Hélen

Argent de poche. Dispositif reconduit

Devant le succès l'an dernier de la première édition du dispositif argent de poche, la municipalité a décidé de renouveler cette opération pour l'année 2018. Samedi, 38 jeunes de la commune, nés en 2000 et 2001, ont ainsi été conviés en mairie pour une réunion d'information sur les modalités de cette opération, qui permet de leur proposer des petits chantiers sur la commune pendant les vacances scolaires, des missions de 3 h sur une journée, indemnisées 15 € et encadrées par le personnel communal ou les élus. Huit jeunes ont répondu présents à cette invitation. L'opération débutera lors des vacances de printemps. Les dates retenues ont été présentées aux jeunes qui ont



Huit jeunes de la commune, nés en 2002 et 2001, sont venus samedi, à la réunion de présentation du dispositif.

reçu les documents d'inscription. Si des jeunes Hélenais sont intéressés, il est encore possible de

retirer les documents en mairie. Ceux-ci seront à retourner pour le 7 avril.